

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3770

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'association "Roulez Jeunesse", pour l'organisation de la 2e édition des "Boucles d'Or", le samedi 21 et le dimanche 22 avril 2018

Direction des Evénements et Animations

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 26 MARS 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. HAVARD, M. TETE

2018/3770 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION "ROULEZ JEUNESSE", POUR L'ORGANISATION DE LA 2E EDITION DES "BOUCLES D'OR", LE SAMEDI 21 ET LE DIMANCHE 22 AVRIL 2018 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Roulez Jeunesse, dont le siège est situé porte de la Voute au Parc de la Tête d'Or à Lyon 6<sup>e</sup>, organise la 2<sup>e</sup> édition de la manifestation « Les Boucles d'Or », le samedi 21 et le dimanche 22 avril 2018.

Cette association a pour objet le développement de projets artistiques, la production d'événements culturels et de rassemblements autour du vélo. L'association souhaite promouvoir l'utilisation du vélo en ville, par l'intermédiaire de la culture et l'organisation d'événements. L'association a organisé les années précédentes la manifestation « Festival Roulez Jeunesse ».

Lors de ce week-end, l'association Roulez Jeunesse proposera deux épreuves de cyclisme, s'intitulant « les Boucles d'Or », « boucles » en référence au tracé des courses et « d'or » en référence au Parc de la Tête d'Or. Organisé au sein du Vélodrome Georges Prével, plus de 200 concurrents et 1 500 visiteurs sont attendus sur cet événement.

En 2017, 150 coureurs ont participé aux deux épreuves du week-end et environ 1 000 spectateurs sont venus assister aux courses.

Le programme de l'événement se déroulera comme suit :

- Le samedi 21 avril de 10h00 à 22h00 aura lieu la course « Last (Wo)man Standing », épreuve de pignon fixe. Il s'agit d'une course à élimination par séries de 8 riders sur une boucle fermée et sécurisée d'environ 400 m. Après chaque tour, le dernier à franchir la ligne d'arrivée est éliminé et sort de la piste. 128 participants maximum sont attendus pour cette épreuve.

- Le dimanche 22 avril de 14h00 à 20h00 aura lieu l'épreuve « Cyclo-Cross », 4<sup>e</sup> et dernière manche des « Chistocross Series », mini-championnat de 4 cyclo-cross prévus entre janvier et avril 2018. Ce circuit emprunte la boucle du samedi et également différents espaces autour du Vélodrome pour former un circuit d'environ 1 km. 100 coureurs maximum sont attendus pour cette épreuve.

La course du samedi intégrera cette année le calendrier du « Challenge National Pignon Fixe », mini-championnat français de la discipline, aux côtés de courses ayant lieu notamment à Rouen, Paris et Dijon.

Les objectifs de l'association « Roulez Jeunesse » pour cette édition sont :

- de créer un grand rassemblement de riders sur une épreuve de pignon fixe ;
- de promouvoir auprès du grand public deux disciplines les plus « actuelles » du vélo auprès du plus grand nombre ;
- d'inscrire une épreuve qualificative dans le calendrier sportif lyonnais.

L'organisation de cet événement permet ainsi de participer à la promotion du vélo et de contribuer au rayonnement de la ville de Lyon.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 4 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement par délibération n° 2017/2983 du 29 mai 2017.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 6 000 euros pour l'organisation de cet événement. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 14 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation sur le plan sportif et pour le rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 4 000 euros à l'association Roulez Jeunesse.

Vu l'avis du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 4 000 euros est allouée à l'association Roulez Jeunesse pour l'organisation de la manifestation « Les Boucles d'Or », les 21 et 22 avril 2018.

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, fonction 415, imputation 6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT